


<p>Centre Hospitalier Delafontaine</p>  <p>Chemin du Moulin Basset, 93200 Saint-Denis <a href="mailto:contact@lamaisondesfemmes.fr">contact@lamaisondesfemmes.fr</a></p>	<p style="text-align: center;"><b>FICHE DE POSTE</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Coordinateur.rice de parcours Au sein de l'unité violence</b></p>		<p>Référence : Version : 1 Date : septembre 2024 Nb de pages : 5</p>
	<p>REDACTION :</p> <p>Dr Tiphaine de Foucher</p>	<p>VERIFICATION :</p> <p>Dr Sophie Tellier</p>	<p>VALIDATION :</p> <p>Dr de Foucher Cheffe de service</p>
<p><b>POSITIONNEMENT DU POSTE DANS LA STRUCTURE</b></p>	<p><b>Rattachement hiérarchique fonctionnel :</b> Médecin responsable de l'unité violence, Médecin-Cheffe de la Maison des femmes, Directeur des affaires médicales du centre hospitalier.</p> <p><b>Relations fonctionnelles principales :</b> Intervenants de l'unité violence, Cadre gestionnaire MDF, Médecin responsable de l'unité violence.</p>		
<p><b>PRESENTATION DU SERVICE</b></p>	<p><b>La Maison des femmes de Saint-Denis</b> soigne et accompagne les femmes en difficulté ou victimes de violences. Rattachée à l'hôpital Delafontaine, elle propose une prise en charge pluridisciplinaire de proximité, et regroupe 4 parcours de soins :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Centre de santé sexuelle et d'IVG</li> <li>• Prise en charge des femmes victimes de violences</li> <li>• Unité CORALIS (Centre d'orientation et d'assistance légale aux victimes d'infractions sexuelles)</li> <li>• Prise en charge des mutilations sexuelles féminines</li> </ul> <p>Une 5e unité transversale, l'unité Santé Mentale, regroupe et coordonne les professionnels psychiatres et psychologues de la Maison des Femmes, qui interviennent auprès des patientes prises en charge au sein des 4 unités de soins.</p>		
<b>DESCRIPTION DU POSTE</b>			
<p><b>QUOTITE DE TRAVAIL</b></p>	<p>0,5-0,8 ETP</p>		
<p><b>LOCALISATION DU POSTE DE TRAVAIL</b></p>	<p>Maison des Femmes de Saint Denis</p>		
<b>MISSIONS PRINCIPALES</b>			
<p><b>MISSION GENERALE</b> <b>Participer à l'organisation de l'activité de la structure</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Staffs d'inclusion (2/semaine), staffs « situations complexes » (1/mois), analyse de pratique (1/mois), réunion qualité de l'unité violence (/3m), séminaire d'équipe (2/an)</li> <li>- Suivi des indicateurs de l'unité violence</li> <li>- Rédaction et mise à jour annuelle des outils, procédures et protocoles de l'unité violence</li> <li>- Evaluation qualitative des PEC et des processus de la structure et de l'unité violence (RMM, analyse des EIG...)</li> </ul> <p><b>MISSIONS SPECIFIQUES au sein de l'Unité Violence</b> <b>REGULATION DE L'EQUIPE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organiser sa présence et ses congés / formations de manière à maintenir la continuité des soins, en concertation avec la responsable de l'unité violence</li> <li>- Participer à l'accueil et à l'encadrement des stagiaires et des internes</li> </ul>			

## ACTIVITE CLINIQUE

\* Dans le cadre de l'unité violence :

- Effectuer les consultations de coordination : initiale lors de l'HDJ, de suivi (dont la consultation de réévaluation à M6) et de sortie de parcours. *Contenu des consultations de coordination : cf annexe.*
- Organiser les temps d'échanges nécessaires entre les différents professionnels impliqués.
- Rédiger les documents nécessaires à l'accompagnement de la patiente, à sa protection ou à celle de ses enfants en cas de dangerosité avérée, après concertation collective: certificat médicaux, attestation de suivi, information préoccupante, signalement.

\* Pour les patientes non suivies au sein de l'unité violence : En concertation avec la responsable de l'unité, effectuer l'accueil de la patiente, évaluer la situation et initier la prise en charge.

## INTERACTIONS AVEC LES PARTENAIRES

(En concertation avec la cheffe de service et la responsable d'unité)

- Participer à la rédaction et au partage de protocoles de bonne coopération avec les autres services du CHSD
- Participer au maillage territorial du réseau VFF du 93 (CMS, réseau de la ville de St Denis, Observatoire)

## FORMATION

- Animer les formations du service en lien avec l'unité violence, en réponse aux sollicitations de l'équipe
- En cas de sollicitation directe, en informer la responsable d'unité

## COMPETENCES REQUISES

- Savoir (et aimer) travailler en équipe
- Savoir communiquer les informations pertinentes au reste de l'équipe par le biais de transmissions orales et écrites, en particulier au sein du dossier médical
- Disposer de qualités d'écoute et maîtrise de soi
- Faire preuve de rigueur dans la gestion et le traitement des dossiers
- Savoir formaliser et transmettre son savoir professionnel

**DIPLÔME(S)  
PROFESSIONNEL(S) et  
FORMATION(S)**

**Requis** : Diplôme d'état de docteur en médecine ou de sage-femme  
**Souhaité** : Formation aux violences / psychotrauma

## SPECIFICITES DU POSTE ET CONDITIONS D'EXERCICE

**MOYENS MIS A  
DISPOSITION**

Poste informatique, outils bureautiques, accès internet, plan de formation

**RISQUES PROFESSIONNELS  
LIES A L'ACTIVITE**  
(*expositions aux risques  
professionnels/contraintes  
physiques et  
environnementales*)

- Posture
- Déplacements interne
- Déplacements externes
- Manutention
- Posture pénible
- Acuité visuelle
- Acuité auditive
- Bruit
- Environnement stressant
- Autonomie
- Escaliers
- Accès fauteuil
- Conduite véhicule

	- Poste convenant aux femmes en état de grossesse	
--	---	--

Transmis pour information au professionnel le :

Date et signature du professionnel :

### **Attendus de la consultation de coordination initiale lors de l'HDJ :**

- Présenter brièvement l'HDJ et La Maison des femmes.
- Confirmer la demande de la patiente
- Compléter l'historique des violences (contextes, types, temporalité, facteurs de dangerosité, présence de co-victimes, judiciarisation)
- Evaluer l'état de santé somatique et psychiatrique de la patiente
- Faire un focus sur sa santé sexuelle: identifier les besoins en terme de contraception et de dépistage (IST/FCU)
- Identifier les professionnels de santé déjà positionnés sur la situation de la patiente (notamment un.e psychiatre)
- Identifier les traitements pris par la patiente

### **Attendus à l'issue de l'HDJ :**

- Rédiger la lettre de liaison et la remettre à la patiente
- Rédiger le CRH d'HDJ à l'issue du temps de synthèse pluri-professionnelle.
- Prise de contact avec les professionnels impliqués lorsque nécessaire et avec accord de la patiente.

### **Attendus de la consultation de coordination post HDJ:**

En cas de non inclusion : justifier cette décision et ré-orienter la patiente.

En cas d'inclusion :

- Présenter les objectifs du parcours de soins à la MDF identifiés et validés lors de la synthèse pluri-professionnelle.
- Présenter la proposition de parcours élaborée lors de la synthèse pluri-professionnelle et vérifier son adéquation avec la demande de la patiente.
- Organiser les consultations à venir, avec mention de l'existence d'un rdv de coordination à 6 mois pour évaluation du parcours.
- Remettre le CRH finalisé.

### **Attendus des consultations de suivi:**

- Vérifier l'adéquation entre la demande et les besoins de la patiente et l'offre de soins de la MDF, ainsi que l'adhésion de la patiente au parcours de soins défini en post HDJ.
- Evaluer la situation de la patiente :
  - survenue de nouvelles violences, évaluation de la dangerosité ...
  - santé somatique et mentale
  - situation sociale et administrative
  - situation juridique / judiciaire
- Réaliser les soins et les prescriptions nécessaires, dans son domaine d'intervention et de compétences. Collecter les différents avis spécialisés, les résultats de biologie et d'imagerie et les mentionner dans le dossier informatisé
- Transmettre des outils de psycho-éducation et d'aide à la diminution des symptômes psycho-traumatiques et d'anxiété

- Organiser le projet de soin individuel : Planification des rendez-vous internes, orientation externe et prise de contact avec les professionnels impliqués lorsque nécessaire avec accord de la patiente.
- Organiser les temps d'échanges nécessaires entre les différents professionnels impliqués.

**Attendus de la consultation de réévaluation à 6 mois :**

- Evaluer la situation de la patiente, en comparaison à sa situation lors de l'inclusion
- Evaluer la demande de la patiente, en comparaison à sa demande lors de l'inclusion
- Evaluer son adhésion au projet de soin proposé lors de l'inclusion
- Evaluer l'étayage externe de la patiente par des professionnels
- Après concertation avec les différents professionnels de la MDF impliqués, définir avec la patiente les modalités de la suite de sa prise en charge : poursuite du parcours au sein de l'unité violence, avec définition des objectifs pour les 6 prochains mois +/- ré-orientation vers des professionnels en externe +/- fin de parcours